

Les services administratifs

La ville connectée

Les collectivités locales utilisent le réseau mobile pour installer une **plus grande proximité entre les usagers et l'administration.**

Beaucoup de communes ont mis en place des **alertes SMS** pour faciliter les démarches administratives (inscription en crèche, passeports, etc.). À l'inverse, le téléphone mobile offre aux habitants un nouvel outil pour communiquer en direct avec la municipalité ou l'administration.

L'exemple de Limours

Grâce à une application *smartphone* interactive, **les habitants de Limours-en-Hurepoix (Essonne) dialoguent en direct avec leur mairie.**

L'application « Limours », téléchargeable gratuitement, permet aux citoyens de se connecter en direct avec leur mairie grâce à leur téléphone mobile pour effectuer des démarches en ligne, poser des questions ou prendre rendez-vous avec un élu.

Proxima mobile : un « App store gouvernemental »

Le premier portail de services aux citoyens sur téléphone mobile a été lancé en 2010. Ses applications couvrent des domaines aussi variés que le droit, la culture, l'éducation, l'emploi, la consommation, le handicap, la santé, les seniors, la vie locale, le tourisme, le développement durable, le service à la personne, afin de s'étendre à tous les aspects de la vie du citoyen et lui faciliter son quotidien.